

# François de Rugy grimpe au perchoir

Le député de Loire-Atlantique, ex-écologiste, était le candidat de la REM à la présidence de l'Assemblée nationale. Il remettra son poste en jeu à mi-mandat

Pour cette XV<sup>e</sup> législature, François de Rugy [photo AFP], ex-écologiste passé à la République en marche (REM), a été élu, hier, largement, avec 353 voix, treizième président de l'Assemblée nationale de la V<sup>e</sup> République, devenant, par ailleurs, le quatrième personnage de l'Etat dans l'ordre protocolaire.

Parmi les quatre autres prétendants au perchoir, Jean-Charles Taugourdeau (LR) a récolté 94 voix et Laure de La Raudière (LR, groupe des «constructifs») 34 voix, a annoncé peu avant 17 h à la tri-



bune de l'Assemblée le doyen d'âge, Bernard Brochand (LR),

qui présidait la séance [lire ci-dessous]. Les députés ont salué l'élection de M. de Rugy par une longue standing ovation.

Sur les 577 députés, 567 ont pris part au vote. Vingt-quatre bulletins étaient blancs ou nuls. La candidate du groupe « Nouvelle Gauche » (ex-groupe PS) Laurence Dumont a obtenu 32 voix et la candidate LFI soutenue par les communistes, Caroline Fiat, 30 voix. Député de Loire-Atlantique depuis 2007, M. de Rugy, ancien coprésident du groupe écologiste et ancien vice-président de l'Assemblée, a bénéficié du soutien des 308 députés REM et des 42 députés MoDem. Il avait fait campagne sur le thème de la « modernisation ».

Aussitôt élu, le nouveau locataire de l'Hôtel de Lassay, âgé de 43 ans, a pris place au « perchoir » pour débiter son allocution. Après avoir exprimé l'« honneur insigne » d'avoir été choisi et rappelé « les pages essentielles de notre histoire » écrite au Palais-Bourbon, M. de Rugy a invité les députés à « s'inspirer du meilleur de ces lieux mais ne pas s'y arrêter ».

Insistant sur « le défi particulier qui est le nôtre » vu l'ampleur de l'abstention, il a jugé que cela confère « une responsabilité particulière de reconquérir une confiance que des décennies de crise économique, sociale et de représentation démocratique ont érodée ».

## Congrès début juillet

François de Rugy devrait présider, début juillet, la séance du Congrès réuni à Versailles par Emmanuel Macron, si sa tenue est confirmée. Il nommera un sage lors du renouvellement partiel du Conseil constitutionnel en 2019. Il présidera enfin le stratégique bureau de l'Assemblée nationale, qui gère le fonctionnement de l'institution. Ses vingt et un autres membres – six vice-présidents, trois questeurs, douze secrétaires – seront désignés, aujourd'hui, par les députés.

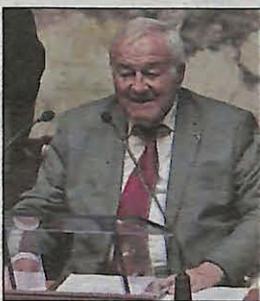
## «Perchoir» et postes REM remis en jeu à mi-mandat

Le « perchoir » et tous les autres postes à responsabilité de la République en marche (REM) à l'Assemblée nationale seront remis en jeu à mi-mandat, dans deux ans et demi, a annoncé, hier, le président du groupe majoritaire, Richard Ferrand. Les sortants ne pourront pas se représenter pour ces postes, a précisé le député du Finistère lors d'une conférence de presse. « Cette disposition figure dans notre règlement intérieur et s'appliquera à tout le monde. Vous aurez donc quelqu'un d'autre devant vous à Noël 2019 », a ajouté M. Ferrand, qui était entouré des vice-présidents et des quatre porte-parole du groupe. La présidence de la commission des Affaires étrangères sera pour le MoDem. L'ancienne ministre Marielle de Sarnez souhaite l'obtenir. La présidence de la commission des Finances, laissée à l'opposition, reviendra à LR, a précisé le chef de file des députés REM. Eric Woerth et le sortant Gilles Carrez sont sur les rangs. M. Ferrand a rappelé le principe d'une parité pour les présidences de commission.

## Le doyen Brochand : « Nous devons affirmer notre identité parlementaire »

Comme le veut la tradition républicaine, la responsabilité d'ouvrir la séance inaugurale de la nouvelle législature incombe au doyen d'âge de l'Assemblée.

Hier après-midi, c'est au député (LR) de la 8<sup>e</sup> circonscription des Alpes-Maritimes que revenait cet honneur. Bernard Brochand [photo AFP], jeune



doyen de 79 ans – la moyenne d'âge de ses prédécesseurs avoisinait jusqu'alors les 90 ans – s'est prêté avec enthousiasme à l'exercice. Sous les ors du Palais-Bourbon, un moment chargé de solennité pour l'élu cannois, président de la communauté d'agglomération Cannes-Pays de Lérins pour quelques jours encore. Peu après 15 heu-

res, l'ancien grand patron de publicité (DDB international) devenu maire de Cannes et député en 2001, a quitté le cabinet du Départ et traversé la galerie des Fêtes. Il était encadré par la Garde républicaine et accompagné lors de son entrée dans l'hémicycle par les six nouveaux députés benjamins. Bernard Brochand a

siégé au cours de cette première session, dont l'ordre du jour consistait à élire le président de l'Assemblée. Uniquement à bulletin secret.

Dans son discours d'ouverture, d'environ 10 minutes, le doyen a souhaité la bienvenue aux 576 autres députés, dont une grande partie composée de nouvelles têtes,

peu habituées à ce genre de protocole. Bernard Brochand, la voix quelque peu éraillée par une mauvaise toux, a insisté, « dans le respect des opinions de pensée » sur la lourde responsabilité d'un député : « C'est ici que depuis 228 ans se décide le présent et l'avenir de la France. Est sortie de cette assemblée notre première constitution française [...] Nous sommes tous les héritiers de ces actes fondateurs et nous devons affirmer notre identité parlementaire. »

Fabriquer la loi, être relié à une réalité de territoire, écouter, comprendre et faire résonner à l'Assemblée les aspirations de nos concitoyens, leurs craintes et leurs espoirs, voilà, en substance, le message que souhaitait adresser à ses homologues le député Bernard Brochand.

THOMAS PEYROT